

Article paru le 21 juillet 2017

## NÎMES Collecte des déchets chimiques des particuliers



Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets chimiques usagés peuvent présenter un risque pour la santé et l'environnement, ils nécessitent une prise en charge spécifique et sécurisée. Les particuliers ont rendez-vous le samedi 22 juillet sur le parking de Castorama pour se débarrasser de leurs déchets chimiques dans de bonnes conditions.

Avec ces opérations de collecte ponctuelle, EcoDDS poursuit deux partenariats engagés avec les enseignes Leroy Merlin et Castorama. Plus de 137 tonnes de déchets chimiques avaient été collectées lors des opérations 2016. " **Ces collectes ponctuelles de déchets chimiques nous permettent d'aller chercher les bricoleurs et les jardiniers amateurs directement sur leurs lieux de prédilection. Chaque opération se déroule en deux temps : le premier samedi consiste en une sensibilisation des particuliers devant le magasin. Le samedi suivant, le dispositif de collecte est installé et ils peuvent revenir déposer leurs déchets chimiques. Nous espérons ainsi améliorer l'information du grand public et surtout encourager le passage à l'acte – en l'espèce, le tri des déchets chimiques,**" déclare Pierre Charlemagne, Directeur Général d'EcoDDS, dans un communiqué.

**Attention:** Les déchets des professionnels ne seront pas acceptés lors de ces collectes.

### À propos d'EcoDDS

EcoDDS est une société à but non lucratif dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter certains déchets chimiques des particuliers. Elle assure notamment le traitement de déchets de bricolage comme les peintures, colles, mastics, enduits ou encore de produits pour le jardinage comme les engrais, phytosanitaires et biocides usagés dans des conditions respectueuses de la santé et de l'environnement. EcoDDS couvre un réseau national de plus de 54 millions d'habitants et assure la collecte sur plus de 3000 déchetteries fixes et points de collecte ponctuelle. Outre ses activités opérationnelles de collecte et traitement de ces Déchets Diffus Spécifiques, la société s'attache à informer, sensibiliser et inciter les utilisateurs à trier et rapporter ces déchets qui ne doivent pas être mis à la poubelle.

EcoDDS travaille en collaboration avec ses entreprises adhérentes, conformément au principe de Responsabilité Elargie du Producteur, afin qu'elles réalisent concrètement leur engagement de collecter les produits usagés qu'elles ont mis sur le marché. Plus d'informations sur [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)

SAMEDI 22 JUILLET 2017 de 10h à 17h sur le parking de CASTORAMA NIMES, Chemin Du Capouchine, Ville Active 30900 – NIMES

La liste des produits concernés et des magasins concernés est disponible sur [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com).